

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Observations et Propositions

Date : Fri, 27 Dec 2019 19:03:41 +0100 (CET)

De : lmf charmoille can >

Répondre à : lmf charmoille can <

Pour : enquete.pointegrouin@gmail.com

Bonjour,

veuillez trouver ci dessous mes observations concernant le projet d'aménagement de la Pointe du Grouin.

Un fichier Pdf reproduisant le texte ci dessous est également attaché à ce courriel.

L'aménagement de la Pointe du Grouin pour la protéger de la dégradation due à une fréquentation sans cesse grandissante me parait effectivement justifié. En contrepartie, maintenir, voire faciliter, sa libre accessibilité tout au long de l'année à tout type de visiteur me parait aussi une aspiration légitime des habitants de la région malouine et cancalaise.

L'aménagement proposé aboutira à une situation qui privera les habitants de Cancale, ou des villes environnantes d'un accès facile et rapide pour une petite promenade au grand air en dehors des jours et heures de grandes affluences. Nous ne pourrons plus accéder au petit parking proche du Sémaphore qui permet de faire un petit crochet par la Pointe lorsqu'on se promène en voiture avec des personnes âgées sur cette magnifique route côtière et s'y arrêter quelques instants pour admirer les vagues, ou un coucher de soleil. Il faudra se garer loin, ce qui interdira l'accès des personnes qui, tout en n'étant pas handicapées, ont des difficultés à marcher, et également rendra cet arrêt désagréable les jours de pluie.

De plus, cet aménagement risque de dériver progressivement vers des situations que nous observons dans la région sur les sites touristiques. Je fais référence à :

- L'aménagement du cap Fréhel qui est devenu payant, et dont le stationnement est devenu interdit tout le long de la bande côtière ouest du cap sur plusieurs kilomètres. On peut douter que cette interdiction soit uniquement à vocation environnementale, et non pour obliger les visiteurs à payer leur stationnement.
- L'aménagement du Mont Saint Michel, qui maintenant interdit l'accès aux personnes qui ont des difficultés à marcher, mais qui ne sont pas à mobilité réduite, et qui oblige à payer un parking exorbitant pour qui veut simplement faire une petite ballade, comme nous pouvions le faire il y a une vingtaine d'année.

Donc, conserver le passage en voiture, et la possibilité de stationner actuelle au pied du Sémaphore, me parait nécessaire. De même conserver la gratuité d'accès et de stationnement sur l'ensemble du site est aussi une nécessité, mais on peut douter que cela reste le cas au vue de sommes engagées pour aménager et entretenir.

Interdire le stationnement sauvage des voitures et surtout des Camping-Cars sur la partie comprise entre le dernier rond-point et la pointe est en effet judicieux. On peut toutefois se demander s'il ne serait pas mieux d'aménager correctement le stationnement à cet endroit, plutôt qu'une nouvelle interdiction.

Dans le projet d'aménagement il est indiqué que

« - Pour permettre la mise en valeur du site le stationnement des cars est mis en retrait par la création de 4 places de stationnement temporaire des cars au sud du site, au niveau de Port mer (parcelle communale). Ce projet est complété par des déposes cars au niveau du giratoire en provenance de cancale et en provenance de Saint-Malo, »

La parcelle communale, sur laquelle ce stationnement des cars est envisagé, est actuellement utilisée pour le stationnement des voitures des personnes se rendant à la plage de Port Mer. Supprimer cette possibilité serait très regrettable car cette plage est très fréquentée par une clientèle familiale, cette plage étant très agréable et sûre pour de jeunes enfants.

Si on veut persister avec l'idée de favoriser plus qu'aujourd'hui l'accès aux cars de tourisme, il conviendrait donc de leur trouver un autre stationnement. On peut toutefois s'interroger sur cette volonté de vouloir permettre l'accès aux cars qui vont déverser des contingents de visiteurs qui rendront le site encore plus mercantile...et au final ne feront qu'accélérer sa dégradation.

Sans être trop nostalgique, je me demande si d'une façon générale un aménagement aussi important d'un tel site naturel ne contribue pas plus à sa défiguration qu'à sa préservation. Un simple aménagement de chemins de promenade, une amélioration simple du stationnement, maintenu gratuit, serait préférable. Bien sûr, certains dimanches ou jours fériés, le site sera saturé, mais augmenter sa capacité d'accueil résultera à terme à créer encore plus de fréquentation et de bouchons sur cet axe routier, et encore plus de pollutions en tout genre.

Et, à la fin, on peut se demander s'il n'y a pas aujourd'hui des projets départementaux plus urgents ou prioritaires nécessitant une dépense d'un tel montant (chemin de ronde, Hepad, hôpital, voir état des routes ou rues).

Sincères Salutations

Louis Charmoille

Cancale